

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01033

Numéro SIREN : 347 993 412

Nom ou dénomination : POLLARD PERE ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002178

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002178**
n° de gestion : **1988B01033**
n° SIREN : **347 993 412 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 21/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

POLLARD PERE ET FILS - Société par actions simplifiée
le Pavé 38260 la Frette -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1428078

1428078

Formulaire obligatoire (article 302, septies du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
		Société POLLARD PERE ET FILS SAS		13 1 0 7 2 0 1 8		13 1 0 7 2 0 1 7			
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens		215		214			
		services *		217		218	292 884		277 212
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		3 900		250
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226	4 300			3 200
	Autres produits				230	779			1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		301 864		280 663
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	82 949			79 101
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	707			(593)
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	39 333			44 505
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 824)			244	2 135			2 019
	Rémunérations du personnel *				250	98 393			96 664
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	58 607			60 250
	Dotations aux amortissements *				254	6 139			2 324
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259							
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					27		73
Total des charges d'exploitation (II)				264		288 289		284 343	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		13 575		(3 680)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	669		1 226	
	Produits exceptionnels (IV)				290			1 667	
	Charges financières (V)				294	274		35	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348							
	Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306		(4 299)		(5 372)
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		18 269		4 550	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		18 269	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								
	Provisions non déductibles *								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	17			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								
	997								
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexties)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44, quinquies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	
	Divers ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)								
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)								
990									
342									
350									
5 499									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		14 925	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)								
	356								
Déficits antérieurs reportables : *7.....6.7.5 dont imputés sur le résultat :							360	7 675	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		7 250	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

DP

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 190 038.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 292 884.39 Euros et dégageant un bénéfice de 18 268.96 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SARL POLLARD PERE et FILS s'est transformée en SAS en date du 01/06/2018. Mr Philippe POLLARD devient Président de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 870		
Constructions sur sol d'autrui	18 496		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	47 925		2 368
Matériel de transport	117 891		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 271		
TOTAL	186 583		2 368
Autres titres immobilisés	1 186		5 039
TOTAL	1 186		5 039
TOTAL GENERAL	212 639		7 407

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			24 870	24 870
Constructions sur sol d'autrui			18 496	18 496
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			50 292	50 292
Matériel de transport			117 891	117 891
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		549	1 722	1 722
TOTAL		549	188 402	188 402
Autres titres immobilisés			6 225	6 225
TOTAL			6 225	6 225
TOTAL GENERAL		549	219 497	219 497

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	387	91		478
Constructions sur sol d'autrui	18 496			18 496
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	45 636	1 449		47 084
Matériel de transport	92 958	4 251		97 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 732	348	549	1 532
TOTAL	158 822	6 048	549	164 321
TOTAL GENERAL	159 209	6 139	549	164 799

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	91				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 449				
Matériel de transport	4 251				
Matériel de bureau informatique mobilier	348				
TOTAL	6 048				
TOTAL GENERAL	6 139				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	5 099	5 099	
Impôts sur les bénéficiaires	6 099	6 099	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 334	1 334	
Débiteurs divers	13	13	
Charges constatées d'avance	1 841	1 841	
TOTAL	14 385	14 385	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	12 746	3 165	9 581	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 736	10 736		
Personnel et comptes rattachés	8 809	8 809		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 029	10 029		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 465	8 465		
Autres impôts taxes et assimilés	431	431		
Groupe et associés	1 498	1 498		
TOTAL	52 713	43 132	9 581	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 105			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 498			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.2449	800			800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL	24 391			24 391	
Total	24 391			24 391	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269
Dettes fiscales et sociales	5 052
Total	5 321

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des charges à payer

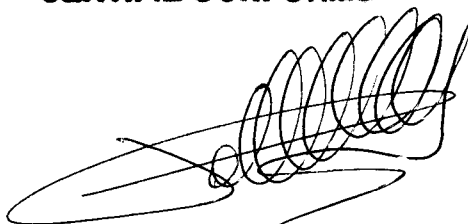
	Montant
FACT.A RECEVOIR BIENS&SER	
- FERRAND LOUIS ATTENTE FACT	26
- HONO SOCIAL 06 ET 07/2018	242
SALARIES - CHARGES A PAYE	
- PRIME SALARIEE A PAYER	1 600
ORGANIS.SOCIAUX CHAR.A PA	
- CAP CCP 06/2018	1 236
- CAP CCP 07/2018	1 225
ORG.SOCIAUX CH.S/PRIMES	
- CHARGE S/PRIME A PAYER	560
ETAT - CHARGES A PAYER	
- CFE 01/18 A 07/18	431
Total	5 321

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 841
Total	1 841

Le 23/10/2018
POLLARD PHILIPPE Président

CERTIFIE CONFORME



SASU POLLARD PERE ET FILS
SAS au capital de 12 195,92 €
Siège social : 257 chemin du Pavé
38260 LA FRETTE

RCS GRENOBLE B 347 993 412

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

EXERCICE CLOS LE 31/07/2018

Monsieur Philippe POLLARD, associé unique et Président de la société POLLARD PERE ET FILS, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de Commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

Les comptes annuels qui sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de **292.884,39 €** et le total des produits d'exploitation s'élève à **301.863,83 €**.

Les charges d'exploitation se sont élevées à **288.289,10 €**, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation de **13.574,73 €**.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à **669,45 €**.

Le total des charges financières s'élève à **274,22 €**.

Compte-tenu du résultat financier, bénéficiaire de **395,23 €**, le résultat courant avant impôt est de **13.969,96 €**.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

Le total des produits exceptionnels s'élève à **0 €**.

Le total des charges exceptionnelles s'élève à **0 €**.

Compte-tenu du résultat exceptionnel de **0 €** et compte-tenu de l'impôt sur les sociétés pour **- 4.299 €**, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de **18.268,96 €** au 31/07/2018.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à **54.697,76 €**.

Le total de l'actif circulant s'élève à **135.340,87 €**.

Pendant l'exercice il a été enregistré les cessions et les acquisitions d'immobilisations suivantes :

- acquisitions de matériels pour 2.367,50 € HT
- cessions : néant

Compte-tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à **137.325,42 €** et se décomposent comme suit :

	31/07/2018
Capital social	12 195,92 €
Réserve légale	1 219,59 €
Autres réserves	105 640,95 €
Report à nouveau	0 €
Résultat de l'exercice	18 268,96 €
Capitaux propres	137 325,42 €

Au 31/07/2018 le total du bilan de la société s'élevait à **190.038,63 €**.

DELAYS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Pour satisfaire aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de Commerce nous vous précisons qu'au **31/07/2018** nous restions devoir à nos fournisseurs une somme globale de **10.736,03 €**.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT **(Article 223 quater du CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE **ET DE DEVELOPPEMENT**

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L.233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Activité des filiales et participations

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 2 du code de Commerce, il vous est rappelé que notre société n'a aucune filiale et ne contrôle aucune société.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
ET MODIFICATIONS STATUTAIRES
INTERVENUES EN COURS D'EXERCICE**

Evènements significatifs

Aucun évènement significatif n'est à signaler sur cet exercice.

Modifications statutaires

- Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juin 2018 pour transformation de la société en société par actions simplifiée et adoption des statuts sous cette nouvelle forme.
- Procès-verbal des associés en date du 21 décembre 2018 pour transformation de la SAS en SASU suite à la donation par acte authentique du même jour

**EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS
ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE
ET LA DATE D'ETABLISSEMENT
DU PRESENT RAPPORT**

Aucun évènement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE – PERSPECTIVES

Le développement de notre société se poursuit et les résultats à la clôture de l'exercice en cours devraient être satisfaisants.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **18.268,96 €** de la manière suivante :

- **10.000 €** en **distribution de dividendes**,
- Le solde, soit **8.268,96 €** au poste « **autres réserves** »

☞ Qui s'élève ainsi à 113.909,91 €

Le dividende ne sera mis en paiement qu'à compter du 04 février 2019.

Lorsque ce dividende sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France, une retenue à la somme de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux sera appliquée sauf si le bénéficiaire bénéficie d'une exonération spécifique.

Il est également précisé que les associés sont redevables du prélèvement anticipé de 12,80 % d'impôt sur le revenu. Selon l'option de l'associé lors de l'établissement de sa déclaration personnelle de revenu, ce prélèvement anticipé pourra constituer soit :

- un prélèvement libératoire (flat tax),
- un crédit d'impôt d'égal montant, le dividende pourra donc dans ce cas, être éligible à la réfaction de 40 % instituée aux termes du 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES **DEJA INTERVENUES**

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes pris au cours des derniers exercices ont été les suivants :

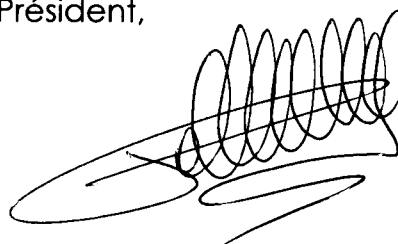
<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
2014/2015	NEANT
2015/2016	NEANT
2016/2017	NEANT

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance le Président vous remercie de bien vouloir lui donner quitus de gestion pendant l'exercice écoulé.

Le Président,



SASU POLLARD PERE ET FILS
 SAS au capital de 12 195,92 €
 Siège social : 257 chemin du Pavé
 38260 LA FRETTE

 RCS GRENOBLE B 347 993 412

**EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
 DU 31 JANVIER 2019**

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2018

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **18.268,96 €** de la manière suivante :

- **10.000 €** en **distribution de dividendes**,
- Le solde, soit **8.268,96 €** au poste « **autres réserves** »

↳ Qui s'élève ainsi à 113.909,91 €

Le dividende ne sera mis en paiement qu'à compter du 04 février 2019.

Lorsque ce dividende sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France, une retenue à la somme de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux sera appliquée sauf si le bénéficiaire bénéficie d'une exonération spécifique.

Il est également précisé que les associés sont redevables du prélèvement anticipé de 12,80 % d'impôt sur le revenu. Selon l'option de l'associé lors de l'établissement de sa déclaration personnelle de revenu, ce prélèvement anticipé pourra constituer soit :

- un prélèvement libératoire (flat tax),
- un crédit d'impôt d'égal montant, le dividende pourra donc dans ce cas, être éligible à la réfaction de 40 % instituée aux termes du 2° du 3 de l'article 158 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants autorisés.

.../...

Pour extrait certifié conforme à l'original,
 Le Président

